

Les Amériques en juin 2000

Chronique du 31 mai au 10 juillet 2000

Dans l'hémisphère, le mois de juin a été relativement agité sur le plan social, avec des manifestations à Rio contre la violence urbaine, des mobilisations massives à Buenos Aires et Caracas contre la baisse des salaires et la flexibilisation des normes du travail, et des protestations syndicales en Équateur pour s'opposer aux politiques économiques entreprises par le gouvernement Noboa aux lendemains de la dollarisation pénible de la monnaie nationale. À Windsor au Canada, l'assemblée générale de l'Organisation des États américains tenue aux premiers jours de juin n'a pas non plus été exemptée de son lot de protestations sociales, et ce peut-être ironiquement puisque l'agenda du jour était aux questions de gouvernance, de démocratie et de participation de la société civile. Si peu a été dit sur le contenu des discussions poursuivies dans le cadre de l'assemblée, la presse nationale et internationale a pris grand soin de décrire le climat de grogne sociale dans lequel l'événement, flanqué d'un événement parallèle regroupant associations civiles, groupes non-gouvernementaux et syndicats, s'est déroulé, et pendant lequel plusieurs milliers de protestants ont envahi les rues de la Mecque de l'auto au Canada pour principalement exiger une plus grande transparence dans les rencontres ministérielles inter-américaines. L'événement parallèle a notamment permis d'ébaucher les grands traits de la participation formelle et moins formelle des secteurs civils au prochain sommet des Amériques prévu à Québec en mai 2001; une rencontre qui promet d'être mouvementée. Autrement, l'assemblée générale de l'OÉA a surtout été l'occasion d'émettre une résolution relative aux élections au Pérou permettant l'envoi d'une délégation diplomatique à Lima (voir ci-dessous la section sur le Pérou).

ALÉNA

Canada

Selon les recommandations du Business Council on National Issues (BCNI) des États-Unis, le Canada pourrait bénéficier d'un élargissement de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis qui autoriserait maintenant la mobilité de la main-d'oeuvre entre les deux pays, une question partiellement réglée sous l'ALE pour des catégories spécifiques de travailleurs, tel le personnel cadre. Le lobby d'affaires a aussi indiqué dans un rapport de recherche sorti dans la dernière semaine de mai que les conditions relatives à la concurrence au Canada laissaient cependant à désirer, notamment en ce qui a trait au régime d'imposition en vigueur pour les entreprises et les individus, lequel découragerait les "preneurs de risque" (risk-takers) à investir dans les compagnies montantes et les secteurs de la haute-technologie. Le BCNI regroupe les leaders des

150 entreprises les plus importantes aux États-Unis, desquelles seulement deux sont basées au Canada.

Aux tous premiers jours de juin, le Canada a annoncé qu'il entamerait les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec Singapour. La déclaration du Ministre Pierre Pettigrew à cet effet a été faite à l'ouverture à Darwin, Australie, d'une réunion de coopération économique en Asie-Pacifique. Pour le Canada un tel accord viserait potentiellement à corriger le déficit commercial qu'il détient avec Singapour, duquel il importe surtout des circuits informatiques et d'autres produits de la haute-technologie, et intéresserait notamment les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'assurance et des entreprises en environnement. En 1999, les échanges commerciaux entre les deux pays ont totalisé les 360 millions de dollars des É.U. pour les exportations canadiennes, contre 1,2 milliards pour les importations et 2,4 milliards les investissements canadiens à Singapour. Outre Singapour, les gens d'affaire canadiens poursuivent aussi des discussions avec les entrepreneurs japonais en vue de libéraliser le commerce et les investissements entre leurs pays. Le Japon a traditionnellement élargi son agenda commercial dans le cadre des négociations multilatérales réalisées sous l'égide du GATT; il semble toutefois maintenant se tourner davantage vers le bilatéralisme comme en témoignent les pourparlers en cours avec des partenaires tels que Singapour, la Corée du sud, et le Mexique dans les Amériques.

Autre initiative commerciale, aux tous derniers jours de juin, le Canada a annoncé qu'il entamerait des négociations en vue de contracter un accord de libre-échange avec le Costa Rica, un accord dont il était question depuis février dernier. Les premiers pourparlers auront lieu à Ottawa du 11 au 14 juillet.

Au chapitre des disputes commerciales maintenant, la bisbille entre le Brésil et le Canada semble se plus ou moins se résoudre. Les deux partenaires ont, dans la troisième semaine de juin, jeté les bases d'une nouvelle coopération au travers de laquelle le litige sur les avions sera sans doute réglé, en marge d'une entente plus vaste incluant la promotion bilatérale du commerce et de l'investissement qui est actuellement en négociation. Sous peine de se voir imposer 5 milliards de dollars des É. U. en guise de sanctions commerciales, le gouvernement brésilien accepterait de revoir ses subsides aux constructeurs de jets et accorderait aux firmes canadiennes l'accès privilégié aux marchés publics des transports, du traitement de l'eau, de l'énergie, l'électricité et la consultation, tout en procédant à des dégrèvements tarifaires dans les secteurs où les importations d'origine canadienne sont élevées, tels le blé. Les négociations, portant principalement sur le montant des subsides autorisés dans ces secteurs, sont suivies de près par Bombardier Inc., qui constituera le premier fournisseur canadien auprès du gouvernement brésilien pour les voitures de métro et véhicules aériens. Le dossier est loin d'être clos.

Toujours au chapitre des disputes commerciales, le Canada a remporté en sa faveur le différend qui l'opposait aux États-Unis sur le bois d'oeuvre. La décision rendue par le tribunal de l'ALÉNA le 27 juin a en effet établi que le Canada n'avait pas failli au Chapitre 11 de l'accord relatif au traitement national (pour de plus amples détails, voir le [site du Ministère des affaires extérieures et du commerce international du Canada](#)). Autre différend cette fois-ci à l'issue moins heureuse pour le Canada, l'instance d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a décidé au 31 mai que les dispositions du Pacte de l'automobile du Canada avec les États-Unis contrevenaient aux obligations du Canada en vertu des engagements pris dans le cadre de l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). La décision du Groupe spécial de règlement

des différends de l'OMC établit que le Canada avait enfreint la règle de la nation la plus favorisée en n'accordant pas les mêmes privilèges octroyés aux États-Unis à des partenaires commerciaux tels que le Japon et l'Union européenne. Ceux-ci avaient en effet porté à l'attention de l'OMC la question dès l'été 1998.

Le 27 juin, le Canada a annoncé qu'il donnait son aval à la mise en oeuvre d'un accord sur les principes directeurs devant guider la conduite des multinationales proposé dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Jusqu'à ce jour, seul le Mexique parmi les 29 membres de l'organisation, s'oppose encore à signer un tel document, qui énonce une série de principes reliés à la protection des droits de la personne, des consommateurs, de l'environnement et des travailleurs dans le cadre de leurs opérations. Au chapitre du droit du travail, ces principes directeurs énoncent clairement une dénonciation du travail infantile, un thème qui a été à la priorité de l'agenda de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour 1999-2000, sur lequel les États-Unis ont aussi récemment accordé leur appui en signant les conventions appropriées. Le Mexique estime qu'un tel document, imposant des restrictions jugées trop contraignantes, va à l'encontre de ses intérêts de fournir un environnement économique attrayant pour l'investissement étranger. L'OCDE préconise une approche coopérative voulant que les ministères en charge des questions visées par le document soient consultés avec les entreprises, les syndicats et les organisations non-gouvernementales afin de veiller au respect des engagements pris dans le cadre de ces principes directeurs. Le document est disponible sur le site du MAECI..

Mexique

Au Mexique, tous s'entendent pour dire que le résultat des élections présidentielles du 2 juillet les ont pris par surprise, dans un moment politique qualifié d'historique. À l'aube du 3 juillet, les médias écrits et radiodiffusés ont tous titrés à la fin de l'autocratie pour se gargariser enfin sans crainte des représailles de la déconfiture du parti au pouvoir depuis 1929. C'est la première fois depuis l'existence du parti au pouvoir qu'une formation alternative, l'Alliance pour le changement —composée du Parti Action nationale (PAN) et du Parti vert écologiste (PVE) dirigée par Vicente Fox— remporte le siège présidentiel. Il s'agit d'une élection où l'orientation idéologique du parti gagnant a moins importé aux électeurs que la possibilité que le "parti-État" soit enfin délogé du pouvoir et qu'un scénario de l'alternance ou du possible pluralisme politique puisse se profiler au Mexique.

Ce dimanche là et dès les 18 heures, des agences de sondages ont commencé à annoncer que l'Alliance pour le changement (PAN-PVE) menait par 7 à 8 points les estimations électorales sur le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Pendant la journée électorale, peu d'irrégularités majeures ont été dénoncées par les plusieurs milliers d'observateurs nationaux et internationaux venus surveiller les procédures. Un taux de participation étonnamment élevé selon plusieurs observateurs et un certain climat d'impatience dans les files d'attente aux urnes, donnaient une sorte d'impression

de première fois pour des citoyens qui commentaient que cette fois-ci et si on voulait bien les laisser voter —puisque dans certains cas la longueur des files et du temps d'attente, ou la quantité limitée des bulletins de vote dans les urnes "spéciales" les en dissuadaient—, leur vote allait faire la différence. Aux alentours des édifices du PRI dans le centre-nord de Mexico, les camions de pétards, les banderoles de fête et les caisses de broue qui devaient célébrer la victoire attendue de Francisco Labastida, étaient en place dès cinq heures, personne ne pensait qu'ils n'allaient guère servir ce soir là, cette curieuse tranquillité de fin de journée électorale laissant croire que la machinerie politique du PRI était trop lourde pour que ces élections soient remportées par quiconque d'autre que le Parti. Sur l'avenue de la Réforme comme au Zocalo, ce sont plutôt les militants du PAN d'un côté et du PRD -qui garde la main sur ces édifices de la place nationale- qui ont célébré à partir des dix heures du soir ce que certains ont qualifié peut-être un peu exagérément comme étant l'entrée du Mexique dans le troisième millénaire.

Les résultats officiels ont commencé à être connus après le 3 juillet, l'Alliance pour le changement ayant remporté 42,7% des voix, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) 35,8% et l'Alliance pour le démocratie (Parti de la révolution démocratique, PRD et Parti du Travail, PT) 16,5%. Au niveau législatif, c'est aussi la première fois dans l'histoire récente du pays qu'aucun parti ne détient la majorité absolue des sièges. Sur 500 députés, le PAN en détient 224, le PRI 209 et le PRD 67. Aux élections législatives de 1997, on se rappellera que le PRI tenait encore la chambre des députés avec 239 sièges, contre 121 panistes et 125 alloués au PRD. À l'échelle de la République et au niveau des gouvernements régionaux, 19 États sont encore actuellement aux mains du PRI, contre 8 au PAN et 5 aux mains du PRD ou d'une alliance PRD-PAN. Le District fédéral, aux mains du PRD depuis 1997, a voté de nouveau pour le Parti du soleil aztèque en optant pour Lopez Obrador en ce 2 juillet. Plusieurs États tel le Chiapas convoqueront des élections d'ici peu (20 août), les résultats des élections présidentielles participeront peut-être à consolider l'opposition dans les régions et à catalyser la formation d'alliance PRD-PAN régionales et locales. Dans tous les cas, le PRI n'a pas le cœur à la fête et les déclarations radiodiffusées du Président Zedillo comme du candidat officiel Labastida au soir de l'élection venant reconnaître trop prématurément selon certains la défaite du parti, ont montré que le PRI était loin d'avoir prévu un tel échec. Des chicanes internes dans le parti commencent d'ailleurs à indiquer que la passation des pouvoirs à la nouvelle administration présidentielle et les négociations au Congrès entre le PAN et le PRI une fois Fox président, pourraient s'avérer relativement ardues. Quoi qu'il en soit, et pour l'instant, le caractère surprenant de ces élections au Mexique réside moins dans une victoire somme toute relativement prévisible d'un parti d'opposition de facture libérale et populiste, que dans le fait que d'une part, les électeurs aient moins voté pour le PAN contre le PRI, et, d'autre part, que le PRI ait reconnu sa défaite et pas manipulé les résultats comme plusieurs le craignaient.

La victoire du PAN n'a pas pour le moment suscité les désordres financiers prophétisés par certains et en fait le peso a repris de la vigueur dans les heures suivant la journée électorale. Le programme économique du candidat Vicente Fox qui prendra possession du siège présidentiel le 1^{er} décembre prochain, s'inscrit en continuité claire des orientations néo-libérales du gouvernement mexicain, initiées sous De la Madrid (1982-1988), amplifiées radicalement sous Salinas (1988-1994), et poursuivies avec une certaine discrétion, toutefois fort efficace, par Zedillo (1994-2000). Pour de nombreux investisseurs étrangers, la victoire de Fox ne semble ainsi susciter aucune véritables inquiétudes quant à la stabilité immédiate au pays. De nombreux économistes du Colegio de Mexico et de l'UNAM s'inquiètent néanmoins du climat macro-économique régnant et estiment que les indicateurs sont anormalement élevés actuellement. Qu'il s'agisse de la surévaluation du peso, des taux d'intérêt élevés, du

déficit commercial ou du surendettement des entreprises nationales en devises étrangères, la tendance n'est pas sans rappeler à beaucoup la surchauffe qui avait précédé la crise de 1994-1995, lors de la période suivant immédiatement les précédentes élections présidentielles. Le gouverneur de la Banque centrale du Mexique s'est d'ailleurs tout récemment dit prêt à procéder à un resserrement de la politique monétaire si le besoin s'en présente, dans le cadre d'une période post-électorale qui suscite encore de substantielles inquiétudes. Au début de juin, la Banque interaméricaine de développement (BID) a aussi approuvé un prêt au Mexique sur quinze ans -canalisé principalement vers l'Institut pour la protection de l'épargne bancaire (IPAB) et le Secrétariat du Trésor- de l'ordre des 250 millions de dollars des É.U. afin d'appuyer les réformes du système bancaire et de promouvoir la stabilité financière au pays. Le premier versement du prêt se fera d'ici quelques semaines, puisqu'un accord avec la BID doit être endossé par la prochaine équipe présidentielle au Mexique avant d'être formellement mis en vigueur.

Élections ou pas, l'administration Zedillo a continué en ces mois de juin et début juillet de négocier et signer lorsque faire se peut de nouveaux accords commerciaux. Au premier juillet, les accords de libre-échange avec Israël et l'Union européenne sont entrés en vigueur, tandis qu'au 28 juin les négociations avec le Triangle du nord ont été menées à terme. Le pays compte maintenant près de 28 accords de libre-échange, et ce sans compter les négociations en cours avec, entre autres, le Mercosur, plusieurs pays européens dont la Suisse, l'Islande, la Norvège et le Lichtenstein, et aussi le Panama, pour ne pas mentionner les nombreuses autres initiatives vers l'Asie, dont le Japon et Singapour. Le président sortant espère mener à terme les négociations avec le Panama et éventuellement le Mercosur avant le 1^{er} décembre. Par ailleurs, les industriels mexicains réunis au sein de la Confédération des chambres industrielles (Concamin) ont demandé au gouvernement de ralentir le rythme des accords de libre-échange contractés sans coups férir par l'administration Zedillo depuis ses débuts. La Concamin a invoqué le fait que le secteur industriel n'était pas suffisamment prêt à affronter la concurrence si un répit ne lui était pas accordé et a exprimé ses inquiétudes face à l'agenda commercial du gouvernement qui ne désemplit apparemment pas, notamment en ce qui a trait au sud-est asiatique. Le Mexique a d'ailleurs formellement fait savoir qu'il n'appuyait pas l'entrée de la Chine à l'OMC et chercherait à obtenir un régime d'exception dans son commerce bilatéral avec ce pays, fortement déficitaire, ce qui, qui sait signifie surtout que le Mexique cherchera bientôt à négocier un accord commercial bilatéral avec l'empire du milieu.

Après près de quatre ans de négociations, le Mexique et les pays regroupés au sein du Triangle du nord (Salvador, Guatemala et Honduras) ont en effet signé aux derniers jours de juin un accord de libre-échange qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2001. 65% des exportations de produits industriels mexicains et 80% des biens issus du Triangle se verront exemptés de droits de douane pour une période préliminaire de quatre ans. L'accord accorde un régime d'exception à plusieurs produits sensibles tels que le sucre, le café, la banane, et le Mexique a obtenu que ses produits de la téquila et du mescal aient un statut distinctif.

Le Mexique et le Brésil poursuivent aussi les pourparlers en cours en vue de conclure un accord de libre-échange qui serait en vigueur le 1er février prochain. Pour l'instant, et exception faite du secteur automobile qui s'est chargé dès février d'établir des quotas et tarifs douaniers favorables à ses échanges (60 000 véhicules autorisés de part et d'autre à raison de 8% de droits de douanes), les dégrèvements tarifaires d'ensemble n'ont toujours pas été établis. Les discussions portent davantage sur l'aspect des normes relatives au commerce, tels les régimes relatifs au règlement des différends, les mesures de sauvegarde et la propriété intellectuelle. Dans le cadre du Mercosur, et sans compter le Chili avec lequel il détient déjà un accord de libre-échange, le Mexique est engagé dans deux accords préférentiels incluant les investissements avec respectivement l'Uruguay et l'Argentine. Il faut aussi mentionner que l'Association mexicaine de fabriques d'automoteurs (ADELFA) cherche maintenant l'obtention d'un accord sectoriel avec l'Argentine. Ces différentes initiatives initiées ou stimulées par le secteur de l'auto au Mexique, vers le Cône sud et aussi l'Union européenne avec lequel un accord de libre-échange a été ratifié tout récemment, laissent à croire que l'intégration industrielle dans le secteur des autos de facture européenne est en bonne voie de se faire. Si la coopération donne parfois plus à gagner que la guerre, des alliances entre les géants de l'automobile (soit Chrysler, Ford, GM, les japonais Toyota et Nissan et les européens Peugeot, Renault et Volkswagen) ne sont peut-être pas à exclure en vue de développer le marché hémisphérique, et de faire du nord du Mexique un important berceau de l'auto dans le continent.

MERCOSUR

Selon une étude de l'Université portugaise de Mino reprise par le site du [Mercosur](#) aux tous derniers jours de mai, les échanges entre l'Europe et le bloc du Cône sud ont significativement progressé depuis les cinq dernières années. Les exportations du Mercosur en direction de l'UE ont connu une hausse de 10% tandis que les importations de provenance européenne ont triplé, et les investissements directs de l'UE dans les pays du Mercosur, auraient été multipliés par plus de sept. L'étude indique que la hausse des investissements est en partie imputable aux programmes de privatisation adoptés dans la région, et ce notamment dans les secteurs des services (télécommunications, banques, assurances, transports et tourisme), de l'automobile, électronique, pétrochimique et pharmaceutique.

Le Comité mixte composé de l'UE et le Mercosur a entamé à la mi-juin à Bruxelles la seconde ronde des négociations visant à l'établissement d'un accord de libre-échange entre les deux blocs pour 2005. Un tel accord créerait la zone de libre-échange la plus importante au monde, avec 680 millions de consommateurs. La première ronde avait été convoquée en avril de cette année à Buenos Aires. Pour les négociateurs du Mercosur, les enjeux principaux à Bruxelles étaient de voir à la diminution des quotas d'importation accordés actuellement par l'UE (sur les produits de la viande, poulet et dinde, ainsi que le sucre, citron et fromage) ainsi qu'à la simplification des normes sanitaires appliquées, notamment sur les organismes génétiquement modifiés (soya et maïs) dont l'Argentine est grande exportatrice. Ils ont aussi indiqué à la presse que l'élimination des barrières non-tarifaires ainsi que la

réduction des subsides à l'agriculture constituaient des questions importantes sur lesquelles ils attendent des engagements fermes de la part de l'UE. À l'issue de la réunion, si la question des barrières non-tarifaires a été discutée avec soin mais sans pour autant susciter des engagements fermes de la part de l'UE, celle des quotas appliqués aux importations européennes de produits issus du Mercosur a été repoussée à juillet 2001. Les négociateurs des deux blocs ont déclaré que de sensibles progrès avaient été réalisés, notamment au chapitre de l'échange des informations, l'UE ayant apporté des clarifications sur sa politique agricole et le Mercosur des précisions sur les modalités de l'intégration économique visée dans le Cône sud, sur des questions telles que l'accès aux marchés publics et au secteur des services pour leurs États-membres. Cependant le ministre des Affaires extérieures de l'Argentine, H. Chighizola, a manifesté son mécontentement au sortir de la rencontre en déclarant que si les négociations n'étaient pas prises en charge par la commission exécutive de l'UE plutôt que le Conseil des ministres, plus lent dans ses délibérations, la prochaine rencontre entre les deux blocs prévue pour novembre 2000 au Brésil pourrait bien être la dernière.

Les pays-membres du Mercosur ainsi que le Chili et la Bolivie ont signé à la troisième semaine de juin une série de conventions relatives à la coopération et la coordination au chapitre de la lutte contre le trafic des stupéfiants et de mineurs, la contrebande et le blanchiment d'argent. Parmi ces accords, une entente relative aux migrants prévoit maintenant l'émission d'une carte de transit frontalier (TVF) qui permettra la mise sur place de systèmes communs informatisés facilitant la sécurité et les migrations entre les États-membres de la région. Peu avant, le Groupe de Rio a convoqué à la mi-juin son 14^e sommet à Carthagène à l'issue duquel une déclaration finale portant notamment sur la nécessité de poursuivre un agenda économique commun permettant une plus grande équité sociale, ainsi que la mise sur pied d'un fonds latino-américain de réserve, a été émise. Le Groupe de Rio a également s'est également engagé à une plus grande coordination des efforts en vue de faire progresser les discussions multilatérales entreprises au sein de l'OMC portant sur la réduction des barrières tarifaires au commerce agricole.

Au chapitre des négociations relatives à la définition d'une politique automobile commune, le Mercosur a annoncé aux derniers jours de juin qu'un accord était enfin atteint entre les membres du bloc. Les termes de l'entente prévoient que le commerce automobile dans la région sera libéralisé d'ici 2006 et que le tarif extérieur commun sera de 35%. Aux dernières nouvelles, l'Uruguay et le Paraguay auraient réussi à ce que leur proposition de maintenir un tarif extérieur différencié, de l'ordre des 23% dans leur cas, soit acceptée. Le Chili et la Bolivie, en tant que membres-associés du Mercosur, ne font pas touchés par cet accord automobile dont les détails sont encore loin de sembler définitifs.

Le FMI a, par ailleurs, accordé, le 31 mai dernier, un [crédit "stand-by" de 22 mois à l'Uruguay](#) pour un montant d'environ 197 millions de \$ É.-U.

L'Uruguay a connu une année difficile en 1999. Après trois années de forte croissance, le PIB a chuté de - 3,4 % en 1999. Plus profonde qu'en 1995 (- 2 %), la récession est imputable à l'effet combiné de trois facteurs : la dévaluation du real et la chute du commerce régional qui en a suivi, tout d'abord ; la détérioration des termes de l'échange, ensuite ; une forte sécheresse qui a durement affecté le secteur agricole,

enfin. Si la reprise est amorcée, la croissance économique reste cependant fragile et trop faible pour le moment encore (on prévoit un taux de croissance du PIB de 2 % pour cette année) pour que les déséquilibres macro-économiques puissent être éliminés rapidement. Sous l'effet de la récession et des mesures prises pour soutenir le secteur agricole, le déficit public est passé, en % du PIB, de - 0,9 % à - 3,8 % entre 1998 et 1999, et le solde primaire d'un excédent de 1 % du PIB à un déficit de - 1,8 %. La dette totale du secteur public a fait un bond, pour passer de 31,1 % à 35,9 % ; elle devrait atteindre 38,1 % en 2000 et 38,6 % en 2001. La dette publique extérieure est passée, de son côté, de 24,7 % à 27 %, et devrait atteindre 28,8 % et 30,1 % en 2000 et 2001. Les exportations et les importations ont chuté de plus de 18 % et de près de 12 %, respectivement, et de plus de 7 % en volume, avec le résultat que le déficit courant, qui s'était déjà creusé en 1998 (- 2,1 % du PIB en 1998 contre - 1,3 % en 1997), s'est encore accru, pour atteindre - 2,9 % du PIB. La seule note positive en 1999 est venue du côté de l'inflation, qui continue de baisser. Les prix à la consommation n'ont augmenté que de 5,7 % (4,2 % en fin de période), et tout indique que la tendance au ralentissement devrait se poursuivre cette année et l'année prochaine, alors que l'on prévoit des augmentations moyennes pour ces deux années, de 5,2 % et de 4,5 %.

Les crédits obtenus du FMI, auxquels viennent s'ajouter des prêts structurels de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, devraient permettre à l'Uruguay de faire face à la situation et de poursuivre ses réformes économiques. Si les exigences du FMI restent limitées sur le plan macro-économique, vu les circonstances et surtout vu que l'institution est plus que satisfaite des résultats obtenus en matière d'inflation par la politique monétaire et la politique des changes, c'est plutôt sur le plan des réformes structurelles que les demandes se font plus pressantes. La lettre d'entente prévoit notamment différentes mesures pour augmenter la compétitivité de l'économie, du secteur bancaire en particulier, pour augmenter l'épargne domestique, pour améliorer la transparence dans la réglementation, et pour réduire les coûts dans les entreprises publiques, et ce, afin d'en permettre la dérégulation et de les rendre plus compétitives.

AUTRES ÉTATS

Venezuela

Au Venezuela, les "méga-élections" du 28 mai ont été suspendues à la suite d'une décision prise par le Tribunal supérieur. Plus de 35 000 candidats ont concouru à près de 6000 postes dans l'ensemble des États et municipalités formant le pays. Lors de ces élections, les Venezueliens devaient également se prononcer sur l'adoption de la nouvelle constitution proposée par Hugo Chavez, laquelle consolide notamment les pouvoirs accordés à la présidence. À l'appui de la décision invalidant la tenue d'un tel exercice électoral, le Tribunal supérieur a invoqué le fait que le système de comptage des votes présentait des problèmes techniques substantiels, ce qui permettait de douter

de la validité des résultats. Les observateurs électoraux internationaux présents, qui anticipaient un exercice électoral de facture irrégulière, ont fait savoir leur approbation à ce que le vote soit reporté.

Pérou

Au Pérou le second tour des élections présidentielles tenu le 28 mai a été remporté sans grandes surprises par Alberto Fujimori, seul candidat à une élection de laquelle s'était formellement exclu le principal opposant politique en guise de protestation face aux conditions irrégulières dans lesquelles l'exercice allait se dérouler. La communauté des États de l'hémisphère, les États-Unis en chef de file, a immédiatement réagi en convoquant une réunion d'urgence à l'Organisation des États américains le mercredi suivant à l'issue de laquelle les procédures électorales au Pérou ont été l'objet d'une condamnation. C'est cependant lors de l'assemblée générale de l'OÉA tenue à Windsor du 3 au 5 juin que devaient être définies les mesures à entreprendre pour faire pression auprès d'un Pérou engagé dans une voie douteuse sur le plan démocratique. On se rappellera que l'OÉA dispose maintenant d'une résolution spécifique (1080) depuis 1990 permettant la mise en oeuvre de sanctions collectives dans le cas de manoeuvres non-démocratiques dans l'un ou l'autre des pays-membres. Lors des discussions tenues au sein de l'OÉA sur la question du Pérou, le Mexique et le Brésil se sont démarqués comme les principaux opposants à ce que l'organisme ne s'immisce dans les affaires domestiques d'un de ses États-membres; le Venezuela est aussi parvenu à ce que la proposition états-unienne de formellement condamner le résultat des élections au Pérou ne soit pas adoptée par l'ensemble des membres de l'organisation. Le dossier a été partiellement clos avec la constitution d'une délégation diplomatique envoyée à Lima, présidée par le secrétaire général de l'OÉA, C. Gaviria, et dirigée par le ministre des Affaires extérieures du Canada, Lloyd Axworthy, afin de faire pression pour que des réformes à caractère démocratique soient entreprises par le gouvernement Fujimori. La délégation propose que les réformes démocratiques aillent dans le sens d'une plus grande indépendance des juges, la transparence accrue des procédures électorales et la liberté de presse. Nonobstant ces conditions politiques pour le moins délicates, les chefs d'État de la Communauté andine des nations (CAN) se sont aussi réunis à Lima lors de la seconde fin de semaine de juin pour discuter de questions commerciales relatives à de possibles négociations avec le Mercosur ainsi qu'à l'établissement d'une politique agricole commune dans l'ensemble andin. Selon l'agenda commercial initial, une entente inter-régionale aurait dû être conclue pour l'an 2000, mais pour le moment la CAN se concentre sur des négociations bilatérales et après le Brésil, cherche maintenant à contracter un accord avec l'Argentine. La rencontre à Lima a par ailleurs été vivement critiquée par des groupes syndicaux et étudiants péruviens qui ont saisi l'occasion pour manifester leur opposition à ce que le Président du Pérou, A. Fujimori soit l'hôte d'une telle rencontre, alors que l'opinion publique nationale et internationale s'entend pour mettre en question la légitimité des procédures électorales qui ont permis sa réélection.

Haïti

À Haïti, la seconde ronde des élections législatives prévue pour le 25 juin a été repoussée au 9 juillet. Les observateurs issus de l'OÉA ont déclaré qu'ils ne cautionneraient pas cet exercice électoral duquel on s'attend que Lavalas, le parti du président Aristide, sorte gagnant, un revirement curieux si l'on se rappelle que ces mêmes observateurs avaient estimé en mai dernier que le premier tour électoral avait été relativement démocratique. En fait, ce sont peut-être surtout les pressions issues des États-Unis, lesquels ont récemment menacé de faire suspendre Haïti de l'OÉA, qui expliquent ce changement d'attitude. Les membres du CARICOM ont par ailleurs fait savoir qu'ils feraient campagne auprès de l'ensemble des États de l'hémisphère pour s'opposer aux manœuvres états-uniennes. Il faudra attendre quelques jours encore avant que les résultats de cette seconde volte électorale soient officiellement disponibles, cependant tout indique que la victoire de Jean Bertrand Aristide est hautement probable .

Communauté andine

La Corporation andine de développement (CAF), regroupant douze pays actionnaires, a annoncé que 1999 avait été l'année la plus difficile pour l'Amérique latine et surtout les pays andins. Selon l'organisme, les pays membres de la Communauté andine des nations (CAN) ont connu une diminution moyenne du PIB régional de l'ordre des -4%. Cette chute s'est notamment fait sentir en Équateur (-7,3%), au Venezuela (-7,2%), en Colombie (-5%), tandis que la Bolivie et le Pérou ont respectivement connu une hausse modérée de leur PIB de l'ordre des 1 et 3%. Dans tous les pays andins, la CAF a dénoté une augmentation substantielle des taux de chômage, notamment au Venezuela, en Colombie et en Équateur. En 1999, les pays membres de la CAN ont connu un déficit fiscal moyen allant dans les 4,1%, tandis que la balance courante régionale a enregistré un léger surplus de 0,8%, après une année plus difficile en 1998 où le déficit avait atteint les 4,9%. L'inflation a connu une baisse moyenne pour se stabiliser dans les 10,6% annuels, exception faite de l'Équateur, qui a connu un taux d'inflation allant dans les 60,7% en 1999. Pour l'an 2000, les perspectives de la Communauté sont plutôt optimistes, la région pouvant enregistrer jusqu'à 3,4% de croissance moyenne (Pérou: 4,8%, Bolivie: 4%, Colombie: 3%, Vénézuéla: 3,1%, Équateur: 2%). Ce panorama assez positif se base en partie sur les résultats de l'économie mondiale.

Aux tous premiers jours de juin, la Banque interaméricaine de développement (BID) et le ministère du Trésor bolivien ont signé les documents formalisant l'obtention des deux prêts consentis par la Banque, totalisant les 39 millions de dollars des É. U. Les fonds, accordés sur une période initiale de quarante ans à un taux annuel de 1%, seront principalement alloués au transfert technologique, les normes sanitaires relatives au secteur agricole et la réforme du système douanier. Depuis le début des années 1990, c'est la troisième fois que la Bolivie reçoit des fonds de la Banque. À la troisième semaine de juin, la BID et la Banque mondiale ont aussi annoncé l'émission d'un prêt conjoint d'un montant total de 300 millions de dollars des É. U. à la Jamaïque, des fonds qui viendront appuyer les réformes en cours du système financier. Les capitaux doivent être soumis à l'approbation du conseil exécutif des deux organismes avant d'être officiellement remis.

Honduras

Le Honduras est un autre pays qui a connu sa part de problèmes en 1999, l'ouragan Mitch ayant dévasté l'économie d'un pays qui figure parmi les plus pauvres du continent. Même si la baisse du PIB, - 1,9 % en 1999, a été moins importante que prévue, le PIB par habitant a néanmoins reculé de plus de 4,5 % et le gouvernement fait face à une situation difficile sur le plan économique. L'inflation reste supérieure à 10 % ; le déficit de l'administration centrale s'élève à plus de 4 % pour l'année 1999 et devrait dépasser 7 % en 2000 ; quant au déficit de la balance courante, il devrait dépasser 9 % du PIB cette année, tout comme en 1999.

Conformément aux termes de l'entente intervenue il y a deux ans, et après examen de la situation, le FMI a accepté, le 7 juin dernier, d'octroyer au Honduras la troisième tranche des crédits, soit environ 21,5 millions de \$ É.-U., prévus dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, une nouvelle facilité qui, depuis novembre 1999, remplace la Facilité à l'ajustement structurel renforcée. Comme son nom l'indique, cette Facilité a pour objectif de permettre aux pays les plus pauvres de combiner réformes sociales et réformes économiques. Les programmes sont toujours aussi flous, mais ils ont au moins le mérite d'obliger les gouvernements à prendre des engagements pour lutter contre la pauvreté et de mettre, en partie du moins, les programmes sociaux à l'abri des coupures budgétaires. Ainsi, dans le cas présent, si le Honduras s'engage, pour réduire le déficit public, à améliorer la collecte des impôts et à réduire ses dépenses générales, les dépenses sociales, de même que les investissements publics, vont néanmoins être augmentées : les dépenses sociales devraient passer, entre 1999 et 2000, de 9 % à 11 % du PIB, et les investissements publics, de 6 % à 9 %, le produit des recettes provenant des privatisations servant en grande partie à financer ces dépenses supplémentaires. En contrepartie toutefois, le [gouvernement du Honduras](#) s'engage à réformer la fonction publique, sa politique salariale notamment, à réformer le système de sécurité sociale et le régime de retraites, à réviser en profondeur le système de réglementation et le régime en matière d'investissement étranger, à accélérer les privatisations (télécommunications, électricité, aéroports et ports) et à renforcer les règles prudentielles dans le secteur bancaire et financier.

Panama

Souvent pris en exemple dans les débats actuels sur la dollarisation dans les Amériques, Panama s'est vu octroyer par le FMI, le 30 juin, un crédit "stand-by" sur 21 mois de l'ordre de 85,5 millions de dollars des É. U. Le Panama affiche une croissance relativement bonne et un taux d'inflation très bas depuis plusieurs années. En 1999, le taux de croissance du PIB a été de 3,2 % (1998 : 4,1 %) et le taux d'inflation (IPC) a été de 1,5 % (1998 : 1,4 %). Les investissements étrangers sont importants, bien qu'ils aient baissé l'année dernière, passant de 1,1 milliards de \$ É.-U. environ en 1998 à 381 millions de \$ É.-U. en 1999. Quant au déficit public, il est limité : -1,4 % du PIB en 1999, contre - 2,9 % en 1998. La dette publique totale représente 72,4 % du PIB (1999) ; la dette publique extérieure : 58 %. Le problème principal du Panama vient des comptes extérieurs. La balance des comptes courants affiche un déficit important, qui tend à se creuser d'année en année. En pourcentage du PIB, le déficit était de - 13,9 % en 1999. Les années précédentes, il était de - 3,7 % en 1996, de - 6,9 % en 1997 et de - 13,3 %

en 1998. Si le déficit a pu être jusqu'ici couvert par les investissements étrangers, le recul des investissements soulève maintenant le problème de son financement. Le programme de réformes qui accompagne l'accord avec le FMI table sur trois objectifs : l'élimination complète du déficit public d'ici 2001 et la réduction du taux d'endettement public ; des réformes structurelles qui visent la fiscalité et la collecte des impôts, le système de sécurité social (en grand déficit) et le système financier ; des mesures sociales pour lutter contre la pauvreté, dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'eau potable, notamment.

Cuba

Enfin une nouvelle surprenante concernant Cuba venant témoigner du fait que la politique des États-Unis face à l'île connaît actuellement de changements majeurs. Aux derniers jours de juin, les Républicains au Congrès des États-Unis ont en effet approuvé la fin partielle des sanctions commerciales contre Cuba en vigueur depuis 1962. Les exportations états-uniennes de produits agricoles et médicaux en direction de l'île seront maintenant permises, toutefois les échanges resteront à sens unique, les produits cubains ne bénéficiant d'aucun droits d'entrée sur le marché américain. Par ailleurs les banques et entrepreneurs des États-Unis ne seront pas autorisés à financer les consommateurs cubains ou à accorder quelque crédit que ce soit pour faciliter des achats qui sans ce coup de pouce, demeureront de fait trop dispendieux pour la majorité des Cubains. Le projet de loi, qui ne porte pas spécifiquement sur Cuba mais inclut également l'allègement des sanctions contre d'autres pays tels que la Libye, le Soudan, la Corée du nord et l'Iran, demande encore à être ratifié conjointement par le Sénat et le Congrès avant d'être valide, ce qui devrait se produire d'ici quelques semaines.